

L'école à l'ère du numérique

Déclaration du groupe de l'Artisanat

Avec la crise sanitaire, et en particulier durant le confinement, l'outil numérique a été essentiel pour assurer la continuité pédagogique. Un premier bilan révèle toutefois les faiblesses au sein du système éducatif, tout comme les difficultés de nombreux élèves à se saisir de cet outil.

Pour autant, cette période a probablement permis de changer le regard porté sur le numérique dans l'éducation et de mettre en lumière la nécessité d'inscrire pleinement l'école dans l'ère du numérique.

Répondre à cet enjeu implique d'identifier clairement les objectifs à atteindre mais aussi de lever des freins qui persistent. C'est l'objectif de cet avis.

En comparaison à ses homologues européens, la France est en retard sur l'utilisation du numérique éducatif.

Les causes sont multiples : des enseignants insuffisamment préparés pour intégrer le numérique à leurs pratiques pédagogiques ; des établissements scolaires plus ou moins bien équipés en matériels informatiques selon les territoires ; mais aussi des élèves faiblement autonomes dans l'usage du numérique.

Plus largement, ces faiblesses ont montré qu'une politique publique claire et cohérente sur le numérique éducatif, au service d'une amélioration des apprentissages et des savoirs pour tous, restait encore à construire.

L'Avis formule des voies de progrès que nous partageons. Il s'agit d'articuler politiques nationale et locales au service du numérique éducatif, mais aussi de prendre en compte les attentes et besoins des équipes pédagogiques, des élèves et des familles dans les « projets éducatifs de territoire ». Il s'agit également de renforcer la formation initiale et continue des enseignants aux outils et usages du numérique et enfin de doter chaque établissement des équipements numériques nécessaires.

Ces dernières orientations pourraient également, selon nous, être utilement appliquées aux Centres de Formation des Apprentis.

Comme le souligne l'avis, le numérique reste un outil ; il ne saurait à lui seul améliorer les apprentissages et les savoirs, comme il ne peut remplacer les interactions nécessaires entre les élèves et avec l'enseignant.

En revanche, il peut être utilisé pour améliorer la pédagogie et favoriser certains apprentissages, ou encore pour construire un enseignement différencié adapté aux difficultés de certains élèves.

L'enjeu est donc de parvenir à insérer davantage le numérique dans les apprentissages scolaires à la fois pour donner aux jeunes la maîtrise de ces outils devenus indispensables, mais aussi de doter les enseignants de capacités supplémentaires en termes de pédagogie au service de la réussite des élèves.

Pour le groupe de l'Artisanat, c'est globalement le sens de cet Avis et il a exprimé un vote favorable.